

7. Ensuite, elles développeront, d'une manière appropriée à leur âge, les principaux mystères de la foi, les vertus théologiques, les effets que produisent les sacrements dans les âmes bien préparées.

Pour la lettre, elles se serviront toujours du catéchisme diocésain.

8. Elles donneront aussi, une fois chaque semaine, à leurs élèves, une courte explication de quelques vérités du saint Evangile. Enfin, elles ne laisseront échapper aucune occasion de faire connaître et de faire aimer Jésus-Christ, revenant sans cesse à sa doctrine et à ses exemples.

9. Elles éviteront, avec le plus grand soin, toute espèce de nouveauté et toute vaine curiosité en fait de doctrine, ainsi que toute manière singulière et recherchée de s'exprimer dans l'enseignement religieux.

10. Elles s'abstiendront de prononcer sur la grièveté des péchés à moins qu'elle ne soit évidente, laissant au confesseur à prononcer lui-même sur la faute.

